



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**  
**DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

**Etaient excusés :** M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C**  
**Délibération n°13**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. DUBOS**

**Objet : Tableau des subventions aux Associations et budget annexes (CCAS, et Régie Fêtes et Animations)**

Il est proposé le versement de subventions selon le tableau joint étant précisé que le mandatement des subventions sera effectué après fourniture de pièces justificatives et dossiers complets.

Il est précisé que la subvention prévue au CCAS est une subvention d'équilibre dans la limite d'un montant de 18 000 € ; pour la Régie Fêtes et Animations c'est une subvention d'équilibre du budget principal dans la limite d'un montant de 83 000 €.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**DONNE un avis favorable.**

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
**Jean-François BROQUÈRES**



		ASSOCIATIONS	Identifiant unique : 040-214003139-20140416-2014_C13-DE 2014
SPORTS	FJEP		13 000,00 € Envoyé en préfecture, le 18/04/2014 - 16:08
	PEDALE et STADE TARUSATE OMNISPORTS		26 000,00 € Reçu en préfecture, le 18/04/2014 - 16:12
	PELOTE BASQUE TARUSATE		300,00 €
	Pétanque Tarusate		400,00 € * Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission Public (TALPT)
	TARTAS FUTSAL CLUB		1 000,00 €
	LOS ESQUIROUS		300,00 €
LOISIRS	ACCA de TARTAS		16 600,00 €
	Amicale Tarusate des Retraités		460,00 €
	Amitiés et Loisirs		150,00 €
	Clique et Harmonie Tarusate		9 000,00 €
	ADIL des Landes		150,00 €
	ADPC 40 Secouristes		1 000,00 €
	Club Taurin Tartas-Bégaar		400,00 €
	Chorale Do Ré Midouze		900,00 €
	Société de Pêche AAPPMA l'Arribouille		350,00 €
	TARTAS ACCUEILLE		3 000,00 €
	Modélistes		200,00 €
	Conjoints Survivants		250,00 €
	FNACA		200,00 €
	Médaillés Militaires (SNEMM)		100,00 €
	PENA CREO QUE SI		400,00 €
SOCIAL	ADAPEI		350,00 €
	ALCOOL ASSISTANCE		300,00 €
	SECOURS CATHOLIQUE		200,00 €
	PARALYSES DE France		340,00 €
	Arbre à Pain		2 500,00 €
	Section Mutilés du Travail (FNATH)		100,00 €
	DONNEURS DE SANG		100,00 €
	ADVP		150,00 €
	ASFEP		100,00 €
	CHOMEURS LANDES EMPLOIS SOLIDARITE		200,00 €
	EDUCATION	Coopérative Collège Public	
APEL Saint-Joseph			400,00 €
FCPE Ass. Conseil Local Parents d'Elèves			400,00 €
OCCE coopérative scolaire Ecole Primaire			24 € Par enfant
OCCE coopérative scolaire Ecole Maternelle			24 € Par enfant
sub transport piscine primaire			Dans la limite de 1500 €
sub transport piscine maternelle			Dans la limite de 1500 €
ECOLE ELEMENTAIRE			1 200,00 € (Projet Culture et Langue Régionale)
FALEP (Participation centre de vacances)			suivant quotient familial
FRANCAS (Participation centre de vacances)			suivant quotient familial
PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC			suivant quotient familial
PREVENTION ROUTIERE			250,00 €
Divers	TARTAS +		2 000,00 €
	CCAS		18 000,00 €
	REGIE DES FETES ET ANIMATIONS		83 000,00 €
Nouvelles demandes	Art'Scène		200,00 €
	Les Amis d'Ambre		300,00 €
	Vaincre la Mucoviscidose		100,00 €
	Au Cœur des Jumeaux		150,00 €
	Chasses traditionnelles et Association Pelletrin Nature et Passions Landaises		2 000,00 €

